

FRANCE – Procès à l'instigation du CIRAD –

Par Inf'OGM

Publié le 31/10/2001

Le 22 novembre a eu lieu le procès en appel à Montpellier de trois responsables de la Confédération Paysanne, suite à la destruction de riz OGM dans les laboratoires du CIRAD. L'avocat général a requis huit mois de prison ferme pour José Bové, six pour René Riesel et une peine "plus atténuée" pour Dominique Soulier, dont le casier judiciaire est vierge. Le délibéré a été mis au 20 décembre.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-proces-a-linstigation-du-cirad/